

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

**Annonce n° 521
35 - Ille-et-Vilaine
ASSOCIATIONS
Créations**

Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo

COLLECTIF DU ROCHER.

Objet : fédérer et promouvoir l'activité artistique de ses membres au sein d'un collectif d'artistes, par le biais d'expositions de groupe, d'un site internet collectif et d'actions diverses ; organiser des événements et manifestations artistiques et culturelles, mettant notamment en avant les arts plastiques ; répondre à des appels d'offre et à des concours artistiques ; participer à des événements artistiques organisés par des tiers (foire, salon, exposition, festival etc.) ; créer des actions de médiation culturelle par le biais d'ateliers d'initiation et de découverte artistique ; organiser des sorties culturelles collectives (en musées, centres d'art, lieux consacrés à l'art sous toutes ses formes) ; favoriser la rencontre de ses membres par l'organisation d'ateliers réels ou virtuels ; Pour ce faire, l'association se donne comme moyens d'action : la mise en commun des compétences de ses membres ; les échanges avec d'autres associations et collectifs du même type ; l'information auprès de publics intéressés mais non adhérents ; l'élaboration, la mise en œuvre et la promotion de projets artistique

Siège social : 4, lieu-dit LE ROCHER AUX BOEUF, 35120 Epiniac.

Date de la déclaration : 25 juillet 2017.